

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION NATIONALE DE L'AGRICULTURE

CENTRE D'APPRENTISSAGE AGRICOLE (CAA)

M'PESSOBA

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple Un But Une Foi

BP : 37 Koutiala

Rep. Mali

**NOTE DE PRESENTATION DU CENTRE D'APPRENTISSAGE
AGRICOLE (CAA) DE M'PESSOBA**

JANVIER 2010

INTRODUCTION :

Le Mali est un pays sahélien à vocation Agro-sylvo-pastorale dont plus de 90 % de la population vit des produits agricoles. Dans le souci d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et le développement rural durable, les Centres d'Apprentissage Agricole (CAA) furent créés. Ces Centres sont des établissements de formation des Agents du développement rural ayant pour missions:

- la formation initiale des Agents Techniques et des Techniciens d'Agriculture et du Génie Rural ;
- le recyclage des agents du développement rural ;
- la formation continue des producteurs.

Il existe quatre (04) Centres d'Apprentissage Agricole (CAA) au Mali. Ce sont :

- CAA de Samé dans la Région de Kayes ;
- CAA de Samanko dans la Région de Koulikoro ;
- CAA de Dioro dans la Région de Ségou ;
- CAA de M'Pessoba dans la Région de Sikasso.

Le CAA de M'Pessoba se trouve dans la Commune Rurale de M'Pessoba et dans le Cercle de Koutiala. La présente note fait une présentation succincte de ce Centre.

SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Le Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) de M'Pessoba est situé entre deux collines, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest à faible altitude. Il s'étend dans une sorte de bas-fond qui caractérise son relief. Il se situe sur la route nationale (RN7), sur l'axe routier M'Pessoba-Koutiala.

Il est distant de 6 km du village de M'Pessoba et de 38 km de la ville de Koutiala. Il est limité au Sud par la forêt classée, au Nord-Est par Sobala, au Nord par Zandiéla et au Sud-Ouest par la Station de Recherche Agronomique de N'Tarla. Il a une superficie d'environ 60 hectares.

HISTORIQUE :

Le domaine du CAA est partie intégrante des terres du village de Zandiéla, ce domaine était exploité par un habitant dudit village nommé Kari COULIBALY.

C'est en 1924 que les colons français ont récupéré une partie de ces terres pour y installer la station agricole de M'Pessoba. Cette Station était destinée à lancer les bases de l'expérimentation et l'intensification de la culture du coton au Soudan Français. Pour atteindre ses objectifs, elle a formé des Maîtres- laboureurs qui s'occupaient de la surveillance des travaux agricoles et de l'introduction de la culture attelée. C'est ainsi qu'a débuté la vocation de formation de la Station d'où le nom de Ferme-Ecole de M'Pessoba, comme celles de Zamblara (Sikasso) et Kakoulou (Kayes).

Quelques années plus tard, une réforme de l'enseignement mis fin à la formation des Maîtres-Laboureurs. Le recrutement était organisé pour des élèves ayant le niveau du CM2 et la durée de la formation était de trois ans.

Cette suite d'innovation pédagogique, nous a amené à la création officielle en 1948 du Centre d'Apprentissage Agricole de M'Pessoba qui reçoit sa première promotion de Moniteurs d'Agriculture en 1954. Le recrutement était organisé pour des élèves admis au Certificat d'Etude Primaire (CEP).

À partir de 1960, dans le souci d'avoir sous la main des cadres de la production qui puissent développer notre agriculture, le cycle de la formation fut ramené à deux ans.

En 1965, sous l'égide du Bureau International du Travail (BIT), le niveau du recrutement a été un peu élevé. Ainsi, c'est à partir de la 7^{ème} Année de l'école fondamentale que le recrutement est effectué.

En 1974, le cycle de formation est allé à trois ans (dont deux ans de théorie et 9 mois de stage pratique dans les Centres de spécialisation ou dans les Opérations de Développement Rural). Le recrutement se fait sur concours avec le niveau de la 9^{ème} Année de l'école fondamentale.

En 1977-1978, l'USAID et la Banque Mondiale sont intervenus pour rehausser le niveau de l'enseignement par la formation des Formateurs, la construction et/ou la réhabilitation des locaux, l'acquisition et la confection de matériels didactiques, l'équipement des Centres en matériels agricoles.

En 2006, le cycle est ramené à deux ans et le recrutement se fait par concours pour les titulaires du Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF).

En 2007, le cycle de Brevet de Technicien a été créé. Ce cycle reçoit les détenteurs du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) pour une durée de deux ans.

Sa première promotion est rentrée en juin 2008. Les conditions d'accès à ce cycle sont :

- L'obtention des mentions BIEN et TRES BIEN à l'examen de sortie de l'année en cours ;
- Le concours professionnel, pour les Agents Techniques d'Agriculture déjà en service.

Actuellement l'accès au CAA est subordonné à un concours d'entrée organisé chaque année à l'intention des jeunes garçons et filles titulaires du DEF et âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus.

Le Centre d'Apprentissage Agricole de M'Pessoba a actuellement un personnel composé de : 11 formateurs, 1 chauffeur, 1 gardien, 1 berger et 2 manœuvres. Il compte un effectif total de **191** élèves dont **126** garçons et **65** filles.

PROGRAMMES DE FORMATION :

- Cycle ATA : Pour une durée de deux ans, les matières enseignées sont :

Vulgarisation Agricole, Agronomie, Zootechnie, Economie, Machinisme Agricole, Topographie, Multiplication et Amélioration des Végétaux, Botanique, Français, Mathématiques, Physique-Chimie, Horticulture et Protection des Végétaux.

N.B : Les Travaux Pratiques en Agronomie, Topographie, Zootechnie et Machinisme sont obligatoires. La fin de la formation est sanctionnée par un stage pratique de trois mois au niveau des services techniques et de la Recherche.

- Cycle BTA : Pour une durée aussi de deux ans, les matières enseignées

Sont :

Phytotechnie, Horticulture, Sciences du sol, Machinisme Agricole, Protection des Végétaux, Vulgarisation Agricole, Hydraulique Agricole, Amélioration des Plantes, Technologie Alimentaire, Sociologie du Développement, Gestion des Exploitations Agricoles, Production Animale, Production Forestière, Agroforesterie, Expérimentation Agricole, Montage et Gestion des Projets, Informatique.

N.B : Les travaux Pratiques et un Stage pratique de deux moi sont obligatoires.

DIFFICULTES :

Les principales difficultés du Centre sont :

- Manque de salle informatique ;
- Manque de tracteur ;
- Manque de véhicule de transport ;
- Insuffisance d'eau ;
- Insuffisance de formation des formateurs.